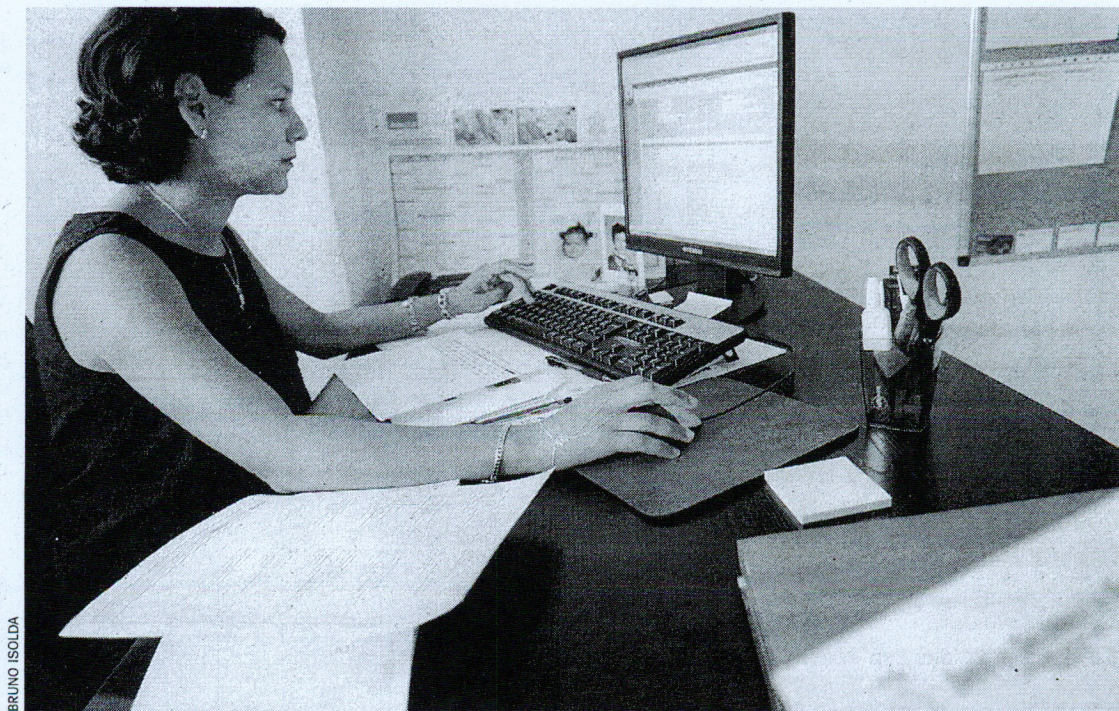


**Hospitalisation à domicile.** L'association Santé solidarité du Var a ouvert en juin une antenne à La Seyne pour répondre aux besoins de l'Ouest-Var.

## La qualité de l'hôpital et le confort du domicile

■ « Nous avons vocation à offrir les mêmes services, de même qualité et avec les mêmes contraintes qu'un hôpital tout en demeurant chez soi : c'est le principe de l'hôpital à domicile - HAD », explique Jean-Bernard Perdigal, directeur de l'association Santé solidarité du Var.

L'association, qui possède le statut d'hôpital, a ouvert en juin une antenne à La Seyne. Présente sur le secteur de Toulon depuis déjà 25 ans, ses interventions couvrent un large territoire autour de l'agglomération, ainsi que sur Brignoles pour le haut Var. Avec La Seyne elle se rapproche de la population ouest-varoise. « Nous avons ressenti le besoin d'ouvrir une structure pour répondre aux nombreuses demandes sur cette bordure du territoire. Il nous était difficile d'assurer une présence sur Signes, Bandol ou le Castellet depuis la Valette où se situe notre centre », indique le responsable.



BRUNO ISOLDA

**Premier hôpital à domicile du Var en terme de services, Santé solidarité est désormais présente à La Seyne avec une structure située avenue du Docteur Mazen.**

### Alternative à l'hospitalisation classique.

Depuis son ouverture, l'HAD de La Seyne compte déjà une quinzaine de lits. Concrètement, il s'agit d'apporter aux malades une prise en charge globale, médicale et matérielle, avec tout l'équipement technique que l'on peut trouver dans un établissement sanitaire classique, tout en restant dans un environnement familial. « Nous disposons d'une équipe médicale complète : médecin, cadre de santé et infirmières coordonnatrices, infirmiers et aides soignants, psychologue... », poursuit Jean-Bernard Perdigal. La prise en charge est assurée 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. « Si un soin est

programmé la nuit, un infirmier vient à domicile. Il doit aussi répondre à tous les appels et aux urgences de nos patients ».

Ces services s'adressent aux malades ou personnes âgées atteints de pathologies lourdes mais ne justifiant pas un maintien en structure hospitalière classique. « Santé solidarité c'est avant tout une alternative à l'hospitalisation traditionnelle », précise le directeur. L'HAD n'intervient cependant que sur prescription médicale, du médecin traitant ou du médecin hospitalier.

A sa création en 1982, par un né-

phrologue et un gériatre, l'association mesurait la nécessité d'offrir aux personnes vieillissantes une fin de vie plus confortable. « L'objectif était de répondre à un besoin de la population », souligne Marie-Anne Felihocrevel, présidente de Santé solidarité. *Etre chez soi et entouré de l'amour des siens c'est beaucoup moins impersonnel ».*

Aujourd'hui, la structure assure certes ces accompagnements des derniers instants, mais pas seulement. Elle traite, quand cela est possible, toutes les pathologies lourdes, et possède même un

service spécialisé pour les grossesses à risque. Reconnu depuis peu comme modalité à part entière de l'hôpital, l'HAD se développe.

Ce service de soins de proximité comble également un besoin plus en plus prégnant, à l'heure où le gouvernement procède au démantèlement des hôpitaux.

▲ Santé solidarité dispose également d'un service de Soins infirmiers à domicile (SIAD). Internet : [www.sante-solidarite-var.fr](http://www.sante-solidarite-var.fr) Tél. 04 94 87 78 09.